

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3332

31 décembre 2013

SOMMAIRE

Compagnie Européenne pour l'Environnement S.A.	159923	Paxos Holdings S.à r.l.	159930
Compagnie Européenne pour l'Environnement S.A.	159906	Paxos Holdings S.à r.l.	159930
Compagnie Foncière d'Investissement S.A.	159906	Pierres S.A.	159932
Drey Holding S.à r.l.	159899	PW Economics S.à r.l.	159930
Entertainment Capital Holdings S.à r.l.	159906	PWN Publishing Group S.A.	159932
European Biscuits 1 S.à r.l.	159890	PWN Publishing Group S.A.	159933
Global-Waste-Energy S.A.	159936	Rail System S.A.	159934
Green Art S.à r.l.	159932	Rapego S.A.	159931
Hémisphères Films	159936	Real Estate Business & Investments Consulting Company (Luxembourg) S.A. ..	159931
Hena S.à r.l.	159931	RE Capital S.à r.l.	159931
Hilider S.A.	159936	Restaurant le Bohey S.A.	159932
HSBC Portfolios	159930	Retail Invest S.à r.l.	159933
I.C.W.	159928	Ribbon SA	159934
IdB Finance S.à r.l.	159930	Riomont S.A.	159933
ID Contact S.à r.l.	159924	Roses et Fleures Holding SA	159934
Immobilière Angelsberg S.A.	159924	RR Management	159934
Infinilux S.A.	159928	Sandhills East Ltd., Luxembourg Branch	159933
International Toys S.A.	159928	Sit-Net S.A.	159935
Isles S.à r.l.	159923	Soadip Investments S.A.	159935
Ivory Investments S.à r.l.	159924	SPC Holding S.A.	159935
LBCI S.à r.l.	159929	S.P.R.I. S.A.	159935
LeverageSource XI S.à r.l.	159928	SPS Consulting S.à r.l.	159935
Lolly's	159929	SRR Properties (Lux) 11 S. à r. l.	159935
Lombardini International S.A.	159932	Strateteq International S.A.	159936
Luxflower SA	159929	Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l.	159936
Makai Real Estate Ventures S.A.	159927	Trimmo S.A.	159936
Manheim	159927		

European Biscuits 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 181.885.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth of November.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BRIDGEPOINT EUROPE IV INVESTMENTS S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twenty-three thousand and three Euro (EUR 23,003.-), with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 143.146.

Hereby represented by Nathalie MAISSIN, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 November 2013.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

" **1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of European Biscuits 1 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the

Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers jointly;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31st December 2014 (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

15. Distributions on Shares.

15.1 From the net profits of the Company, determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

16. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Subscription and payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been all subscribed by Bridgepoint Europe IV Investments S.a r.l., prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2014, provided that the first annual general meeting of shareholders which shall adopt the accounts as at December 31st, 2014 shall be held on May 13th, 2015 latest.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (€ 1,400.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company for an indefinite period:

a) Mr Davy BEAUCE, born on December 30, 1981, in Messancy, Belgium, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

b) Mr Christophe GAMMAL, born on August 9, 1967 in Uccle, Belgium, residing at 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer;

c) Mrs Daphne CHARBONNET, born on January 30, 1979, in Caen, France, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

d) Mr Michael GOOSSE, born on May 29, 1977 in Libramont, Belgium, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

e) Mr Paul GUNNER, born on March 5, 1973 in Cassington, United Kingdom, with professional address at 30, Warwick Street, W1B 5AL London, United Kingdom; and

f) Mr Charles BARTER, born on April 5, 1962 in Guildford, United Kingdom, with professional address at 30, Warwick Street, W1B 5AL London, United Kingdom.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, and in faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxy holder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize novembre.

Par-devant la soussignée Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BRIDGEPOINT EUROPE IV INVESTMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de vingt-trois mille trois euros (EUR 23.003,-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 143.146. représentée aux fins des présentes par Nathalie MAISSIN, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 12 novembre 2013.

Laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentais demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

" **1. Forme sociale et dénomination sociale.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de European Biscuits 1 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 La siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

3. Objets. Les objets de la Société sont:

3.1 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;

3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;

3.8 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le gérant Unique ou le Conseil de Gérance

(selon le cas) considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustée ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustées, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (€12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est assujettie aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à

l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

- 10.1 Si la Société est administrée par un gérant Unique, le Gérant Unique;
- 10.2 En cas de pluralité de Gérants, n'importe quels deux Gérants conjointement;
- 10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

11. Mandataire des gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourront déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valable comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

13. Résolutions des associés.

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime des Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion des Associés en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises pour l'adoption des résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquent mutatis mutandis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Hormis lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'existe pas de condition de quorum requis pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement prises lorsque la Société aura reçu les copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés soumis aux conditions de l'Article 13.8.1 et des dispositions ci-dessus de cet Article 13.8.2, indépendamment du fait que tous les Associés aient voté ou non.

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre 2014 (toutes dates comprises).

14.2 S'il y a plus de vingt-cinq Associés dans la Société, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue en vertu de l'article 196 de la Loi de 1915.

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

16. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été toutes souscrites par Bridgepoint Europe IV Investments S.à r.l., préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014, tout en sachant que la première assemblée générale annuelle des associés, appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2014 devra se tenir au plus tard le 13 mai 2015.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Davy BEAUCE, né le 30 décembre 1981 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

b) Monsieur Christophe GAMMAL, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, demeurant au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer;

c) Madame Daphné CHARBONNET, née le 30 janvier 1979, à Caen, France, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

d) Monsieur Michaël GOOSSE, né le 29 mai 1977 à Libramont, Belgique, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

e) Monsieur Paul GUNNER, né le 5 mars 1973 à Cassington, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 30, Warwick Street, W1B 5AL Londres, Royaume-Uni; et

f) Monsieur Charles BARTER, né le 5 avril 1962 à Guildford, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 30, Warwick Street, W1B 5AL Londres, Royaume-Uni.

2) Le siège social de la Société est établi au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Maissin et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 novembre 2013. LAC/2013/52658. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2013.

Référence de publication: 2013164809/540.

(130201645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Drey Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3260 Bettembourg, 54, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 181.860.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen on twenty-fourth October.

Before Maître KESSELER Francis, notary residing in ESCH-SUR-ALZETTE.

There appeared:

CENTRAL Ventures S.à r.l., a company incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg, here represented by Me Alexander Zalivako, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a power-of-attorney given under private seal dated 22 October 2013;

CALAY Venture S.à r.l., a company incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg, here represented by Me Alexander Zalivako, lawyer, having

his professional address in Luxembourg, by virtue of a power-of-attorney given under private seal dated 22 October 2013; and

FANSY Ventures S.à r.l., a company incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg, here represented by Me Alexander Zalivako, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a power-of-attorney given under private seal dated 22 October 2013.

The said powers-of-attorney shall be signed *ne varietur* by the representative of the appearing persons and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which it declares to form:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée under the name of DREY Holding S.à r.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The object of the Company is the financing, licensing, development, publishing or sale of software and related products for any non-gaming-use. The Company may be active in related areas and may carry on any business, which it deems to be suitable to further the object of the Company and its business.

The Company may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The Company may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto and may enter into any kind of license agreements.

The Company may grant loans, advances, guarantees to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest. The Company may grant any security in respect of its own obligations, the obligations of its affiliated companies or any third parties. The Company may borrow in any form, including by issuing bonds.

The Company may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations (including in respect of either moveable or immoveable property) that it may deem of use in the accomplishment of its object.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Bettembourg. It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by means of a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred and one Euros (EUR 12,501.-) represented by twelve thousand five hundred and one (12,501) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares *inter vivos* to non-shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the share capital.

Otherwise reference is made to the provisions of articles 189 and 190 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 7. The Company will recognise only one holder per share. Joint co-owners, if any, shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 9. The Company shall be managed by a board of managers composed of at least four members, who need not be shareholders of the Company and who shall be either class A managers or class B managers.

The managers shall be elected by the general meeting of shareholders, with or without limitation of the period of office. A manager may be removed with or without cause and replaced at any time by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, retirement or otherwise, the remaining managers (or manager) may elect, by majority vote, a manager to fill such vacancy until the next resolution of the shareholders ratifying such election.

Art. 10. The board of managers may choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting.

The board of managers shall meet upon call by the chairman or any manager, as often as the interest of the Company so requires. It shall meet at the registered office of the Company, unless otherwise indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or e-mail of each manager.

Notice shall not be required for meetings at which all the managers are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another manager as his proxy. One manager can represent more than one of his co-managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and be heard by one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly at a meeting of the board of managers only if at least a majority of the managers (including at least one class B manager) is present or represented. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting which shall include at least one vote of a class B manager (or his representative) given in favour of such decision.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by all of the managers present.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed jointly by at least two managers.

Art. 12. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest and in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the resolution of the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board. It may also confer the power to represent the Company to any other persons who need not be managers, who shall represent the Company for specific transactions as determined by the board of managers.

Art. 13. The Company is bound either (i) by the joint signature of two managers, including the signature of at least one class B manager or (ii) by the joint or single signature of any person or persons to whom specific signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

D. General meeting of the shareholders

Art. 14. Decisions, which exceed the powers of the managers, shall be taken by the general meeting of the shareholders.

In case there are less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders may be taken either in a general meeting or by written consultation, at the initiative of the board of managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy shall be permitted.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 15. The Company's financial year runs from the first of January of each year to the thirty first of December of the same calendar year.

Art. 16. Each year as of the thirty-first day of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amount to one tenth of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has dropped below one tenth of the share capital. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the shareholders by the majority defined in article 142 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 18. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription

The articles of incorporation having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

CENTRAL Ventures S.à.r.l.	4,167 shares
CALAY Venture S.à.r.l.	4,167 shares
FANSY Ventures S.à.r.l.	4,167 shares
TOTAL:	12,501 shares

The shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred and one Euros (EUR 12,501.-) is now available to the Company.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2014.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entirety of the subscribed capital passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

Class A managers:

- Yerli, Ömer Faruk, born 25 January 1971, passport No. U 00868707 and having his residence at 60314, Frankfurt am Main, Sonnemannstrasse 10;

- Yerli, Avni, born 30 November 1969, identity card No. L5HML6Z9R and having his residence at 60594, Frankfurt am Main, zum Laurenburger Hof, 62; and

- Yerli, Cevat, born 25 January 1978, passport No. C5HT1LG4L, and having his residence at 60314, Frankfurt am Main, Sonnemannstrasse 14.

Class B manager:

- Paul Lamberts, born on 18 September 1965 in Tilburg (NL) and having his professional residence at 169 rue des Romains, L-8041, Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the representative of whom is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Follows the french version

L'an deux mille treize, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître KESSELER Francis, notaire de résidence à ESCH-SUR-ALZETTE.

A comparu:

CALAY Venture S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg ici représenté par Me Alexander Zalivako,

avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé le 22 octobre 2013;

FANSY Ventures S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg ici représenté par Me Alexander Zalivako, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé le 22 octobre 2013; et

CENTRAL Ventures S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg ici représenté par Me Alexander Zalivako, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé le 22 octobre 2013.

Les procurations signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel mandataire a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée que les fondateurs qu'il représente déclarent constituer comme suit:

A. Nom - Objet - Durée - Siège - Social

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DREY Holding S.à r.l. (ci-après la «Société») laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet le financement, les licences, le développement, l'édition ou la vente de logiciels et de produits connexes pour tout non-gaming-utilisation. La Société peut être active dans des segments de marché connexes et peut effectuer toute activité qu'elle juge appropriée pour favoriser l'objet de la Société et à son activité.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter et conclure tout type de contrat de licence.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société peut accorder toute sécurité dans le respect de ses propres obligations, les obligations de ses sociétés affiliées ou de tiers. La Société peut emprunter sous toute forme, y compris en émettant des obligations.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Bettembourg. Il pourra être transféré à n'importe qu'elle autre place dans la ville de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance. Il peut être créé, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cent et un EUR (EUR 12.501,-,-) représenté par douze mille cinq cent et une (12.501) parts sociales d'une valeur nominale d'un EUR (EUR 1,-). Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts existantes.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non-associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 7. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par chaque part sociale. Les copropriétaires sont les cas échéant tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

C. Gérance

Art. 9. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre membres au moins, lesquels ne seront pas nécessairement associés de la Société et sont soit gérants de classe A soit gérants de classe B.

Les gérants sont élus par résolution de l'assemblée générale des associés, pour une durée limitée ou sans limitation de durée. Un gérant peut être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés.

En cas de vacance d'un poste d'un gérant pour cause de décès, démission ou toute autre cause, les gérants restants pourront élire, à la majorité des votes, un gérant pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la confirmation de cette élection par les associés.

Art. 10. Le conseil de gérance peut nommer un président; dans l'absence du président, un autre gérant peut présider la réunion.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou tout autre gérant, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit au siège social de l'entreprise, sauf indication contraire dans l'avis de convocation.

Un avis de convocation écrit sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour une réunion du conseil de gérance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation écrite sur accord de chaque gérant donné par écrit en original, télécopie ou e-mail.

Une convocation ne sera pas requise pour les réunions du conseil de gérance au cours desquelles l'ensemble des gérants sont présents ou représentés et ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion ainsi que pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

Tout gérant peut se faire représenter aux réunions de conseil de gérance en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, soit par un moyen de communication électronique dont l'authenticité aura pu être établie, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses co-gérants.

Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion (soit en personne ou par procuration, ou par le biais du dispositif de communication tels) peuvent s'entendre, et communiquer entre elles. La participation par ce moyen à une réunion est considérée avoir été assurée en personne.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement à une réunion du conseil de gérance que si la majorité au moins des membres est présente ou représentée et si au moins un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion et avec au moins la voix d'un gérant de classe B (ou son représentant) donné en faveur d'une telle décision.

Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions portant sur un ou plusieurs documents par voie circulaire pourvu qu'elles soient prises après approbation de ses membres donnée au moyen d'un écrit original, d'un facsimile, d'un e-mail ou de tous autres moyens de communication. L'intégralité formera le procès-verbal attestant de la résolution prise.

Art. 11. Les procès-verbaux des conseils de gérance seront signés par tous les gérants qui sont présent.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés conjointement par au moins deux gérants.

Art. 12. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts aux associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société pour la gestion journalière, à tout membre ou des membres du conseil de gérance. Il peut également conférer le pouvoir de représenter la Société à toutes autres personnes qui ne doivent pas être les gérants, qui représente la Société pour des transactions spécifiques tel que déterminé par le conseil de gérance.

Art. 13. La Société sera engagée soit par (i) les signatures conjointes d'au deux gérants, avec au moins la voix d'un signature de classe B gérant soit (ii) par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auraient été délégués par le conseil de gérance.

D. Assemblée générale des associés

Art. 14. Les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises par l'assemblée générale des associés.

S'il y a moins que vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise à moins qu'elle n'ait été adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront à Luxembourg. Une participation en vertu d'une procuration sera possible.

E. Exercice social - Bilan - Répartitions

Art. 15. L'exercice social commencera le premier jour de janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et il est dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits après déduction de tous amortissements, dépenses, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net qui sera alloué à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pour cent du capital social, étant entendu que ce prélèvement doit reprendre jusqu'à ce que le fond de réserve soit entièrement reconstitué si, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, il est inférieur de dix pour cent du capital social. Le surplus est distribué entre les associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription

Les statuts ayant été établis, la comparant déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

CALAY Venture S. à r.l.	4.167 parts sociales
FANSY Ventures S. à r.l.	4.167 parts sociales
CENTRAL Ventures S. à r.l.	4.167 parts sociales
TOTAL:	12.501 parts sociales

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cent et un EUR (EUR 12.501,-) est dès maintenant à la disposition de la Société.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associés, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 54, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg, Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de classe A:

- Yerli, Cevat, né le 25 janvier 1978 avec adresse au 60314, Frankfurt am Main, Sonnemannstrasse 14, passeport No. C5HT1LG4L;
- Yerli, Ömer Faruk, né le 25 juin 1971, passeport No. U00868707 avec adresse au 60314, Frankfurt am Main, Sonnemannstrasse 10; et
- Yerli, Avni, born 30 November 1969, identity card No. L5HML6Z9R, and having his residence at 60594, Frankfurt am Main, Zum Laurenburger Hof 62.

Gérant de classe B:

- Paul Lamberts, né le 18 septembre 1965 en Tilburg (NL), avec adresse professionnelle au 169 rue des Romains, L-8041, Bertrange, Grand-Duché of Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande dû comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande dû même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant dont le mandataire est connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Zalivako, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13994.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013164795/342.

(130200822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Compagnie Foncière d'Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.796.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement du 14 novembre 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société COMPAGNIE FONCIERE D'INVESTISSEMENT S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23 Avenue Monterey, dénoncé en date du 29 avril 2009. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Mme Carole BESCH, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Françoise NSAN-NWET, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Françoise NSAN-NWET.

Référence de publication: 2013171401/16.

(130209043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Compagnie Européenne pour l'Environnement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 49.786.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171400/10.

(130209429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Entertainment Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 4.520.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 180.844.

—
In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth day of October.

Before the undersigned, Francis Kessler, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lions Gate Entertainment Corp., a corporation incorporated and organized under the laws of British Columbia, Canada, having its registered office at 2200 - 1055 West Hastings Street, Vancouver, British Columbia, V6E 2E9 and registered under number BC0720538,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Entertainment Capital Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number

B180,844 (the Company). The Company was incorporated on October 1, 2013 pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, in the process of publication with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Company's articles of association (the Articles) have not been amended since that date.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all of the shares in the share capital of the Company.
- II. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reclassify the existing shares of the Company into ordinary shares (the Ordinary Shares) and to create three new classes of shares in the share capital of the Company, which will be named (i) class 1 mandatory redeemable preferred shares (the Class 1 MRPS), (ii) class 2 mandatory redeemable preferred shares (the Class 2 MRPS) and (iii) class 3 mandatory redeemable preferred shares (the Class 3 MRPS and together with the Class 1 MRPS and the Class 2 MRPS, the MRPS), the rights and obligations of MRPS being detailed in the articles of association of the Company as amended by the present deed.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to create (i) a share premium account connected to the Class 1 MRPS of the Company (the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 1 MRPS; amounts so recorded to this Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 1 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 1 MRPS, (ii) a share premium account connected to the Class 2 MRPS of the Company (the Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 2 MRPS; amounts so recorded to this Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 2 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 2 MRPS, (iii) a share premium account connected to the Class 3 MRPS of the Company (the Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 3 MRPS; amounts so recorded to this Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 3 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 3 MRPS, and (iv) a share premium account connected to the Ordinary Shares of the Company (the Ordinary Shares Premium Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares; amounts so recorded to this Ordinary Shares Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the Ordinary Shareholders in proportion to their shareholdings in the Ordinary Shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four million five hundred thousand United States Dollars (USD 4,500,000.00) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.00), to the amount of four million five hundred twenty thousand United States Dollars (USD 4,520,000.00), by way of the issuance of four million five hundred thousand (4,500,000) Class 1 MRPS, all having a par value of one United States Dollar (USD 1.00.) each.

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to:

four million five hundred thousand (4,500,000) Class 1 MRPS having a par value of one United States Dollar (USD 1.00.) each and to fully pay up such Class 1 MRPS by a contribution in kind consisting of receivables in an amount of four hundred fifty million United States Dollars (USD 450,000,000.00) (the Class 1 Contribution) the Sole Shareholder holds towards Lions Gate Entertainment Inc., having its registered office at 2700 Colorado Avenue, Suite 200, Santa Monica, California, 90404.

The Class 1 Contribution in an aggregate amount of four hundred fifty million United States Dollars (USD 450,000,000.00), from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

- (i) four million five hundred thousand United States Dollars (USD 4,500,000.00) to the MRPS share capital account of the Company; and
- (ii) four hundred forty-five million five hundred thousand United States Dollars (USD 445,500,000.00) to the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account as defined in the Articles.

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney in fact declared that the Class 1 Contribution contributed in kind is free of any lien; and that there exist no impediments to its free transferability to the Company and that

valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Class 1 Contribution to the Company.

Proof of the ownership by the Sole Shareholder of the Class 1 Contribution has been given.

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney in fact further declared that the value of the Class 1 Contribution has been certified by a certificate dated as of the date of the Class 1 Contribution issued by the management of the Company, on the basis of a pro forma balance sheet of the Sole Shareholder dated as per September 16, 2013, which certificate will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles, so that they read henceforth as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Entertainment Capital Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is represented by twenty thousand (20,000) ordinary shares (the Ordinary Shares), having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all in registered form, all subscribed and fully paid up. The holder(s) of Ordinary Shares are hereinafter referred to as an Ordinary Shareholder and collectively as the Ordinary Shareholders.

5.2. The share capital is also represented by four million five hundred thousand (4,500,000) class 1 mandatory redeemable preferred shares (the Class 1 MRPS), zero (0) class 2 mandatory redeemable preferred shares (the Class 2 MRPS), zero (0) class 3 mandatory redeemable preferred shares (the Class 3 MRPS; and together with the Class 1 MRPS and the Class 2 MRPS, the MRPS, and together with the Ordinary Shares, the Shares), having a nominal value of one United States Dollars (USD 1.00) each, all in registered form, all subscribed and fully paid up. The holder(s) of Class 1 MRPS, Class 2 MRPS, Class 3 MRPS are hereinafter referred to as an MRPS Shareholder and collectively as the MRPS Shareholders.

5.3. The entire share capital thus amounts to four million five hundred twenty thousand United States Dollars (USD 4,520,000.00).

5.4. In addition to the issued share capital, the Company shall maintain (i) a share premium account connected to the Class 1 MRPS of the Company (the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 1 MRPS; amounts so recorded to this Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 1 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 1 MRPS, (ii) a share premium account connected to the Class 2 MRPS of the Company (the Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 2 MRPS; amounts so recorded to this Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 2 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 2 MRPS, (iii) a share premium account connected to the Class 3 MRPS of the Company (the Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 3 MRPS; amounts so recorded to this Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 3 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 3 MRPS, and (iv) a share premium account connected to the Ordinary Shares of the Company (the Ordinary Shares Premium Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares; amounts so recorded to this Ordinary Shares Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the Ordinary Shareholders in proportion to their shareholdings in the Ordinary Shares.

5.5. In accordance with the Law, the Company may acquire or redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

5.6. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. In case a MRPS Shareholder or an Ordinary Shareholder is also a holder of other classes of Shares in the Company, it/he/she counts as one Shareholder for the requirements set forth by the Law.

5.7. All MRPS (and not the Ordinary Shares) are issued in the form of redeemable shares and in accordance with the Law, the Company may acquire or redeem its own MRPS provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital. The Company must redeem its own MRPS in accordance with these Articles.

5.8. To the extent permitted by Law, the Company must at the initiative of the Board, redeem or acquire and subsequently cancel, all (but not some of) the MRPS in a specific class still outstanding on that date at the latest ten (10) years after the issuance of such specific class of MRPS (the Final Mandatory Redemption Date).

5.9. Subject to this article 5, and notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date, the Company may, at any time, redeem MRPS in a specific class with at least a six (6) days prior written notice to each MRPS Shareholder, setting out the proposed redemption date (which must be a Business Day) and the redemption consideration including reasonable details of calculations as against the requirements of this article 5.

5.10. The holder(s) of Class 1 MRPS and Class 2 MRPS, in consideration of a redemption or acquisition of such Class of MRPS by the Company under this article 5 shall be entitled to receive an amount (in cash or kind (which may be by the issuance of other shares of the Company)) which is the lower of (i) the original amount of the par value of the MRPS of such Class including any share premium attached to such Class of MRPS plus the cumulative Coupon as per the date of redemption as shown in the MRPS Profit Account of that Class and (ii) the sum of (a) the fair market value of the respective MRPS Investment and accrued interest of that Class as per the date of redemption and (b) one per cent (1%) of the original amount of the par value of the MRPS and share premium at the time of issuance of such Class of MRPS.

5.11. Redeemed MRPS will be cancelled forthwith after redemption and through the extraordinary general meeting of the Shareholders resolving on such redemption, the share capital and the share premium represented by the MRPS will be reduced accordingly. As an alternative, MRPS may be exchanged for Ordinary Shares and/or new MRPS.

Art. 6. Indivisibility and transfer of Ordinary Shares.

6.1. The Ordinary Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Ordinary Share.

6.2. The Ordinary Shares are freely transferable among Shareholders, thus among MRPS Shareholders and Ordinary Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, Ordinary Shares are freely transferable to third parties. Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Ordinary Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

An Ordinary Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.3. A register of Ordinary Shares is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

Art. 7. Indivisibility and transfer of MRPS.

7.1. The MRPS are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per MRPS.

7.2. MRPS are freely transferable among Shareholders, thus among MRPS Shareholders and Ordinary Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, MRPS are freely transferable to third parties. Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of MRPS (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A MRPS transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.3. A register of MRPS is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1. The Company is managed by a Board composed of at least two (2) class A managers (hereafter Class A Managers) and at least three (3) class B managers (hereafter Class B Managers) appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

8.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a proxy to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other, provided that any such meeting must be initiated in Luxembourg and that such manager must not participate in any such meeting from Canada. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any Class A Manager and any Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of Shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions), in case the number of Shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each Share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or Shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant a written proxy to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

Art. 12. Sole Shareholder.

12.1 Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of April and ends on the thirty-first (31) of March of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and Shareholders towards the Company.

13.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 General

The Company shall maintain:

(a) a legal reserve account (the Legal Reserve Account);

- (b) a Class 1 MRPS profit account;
- (c) a Class 2 MRPS profit account;
- (d) a Class 3 MRPS profit account (all together referred to as the MRPS Profit Accounts);and
- (e) a general profit account (the General Profit Account).

All the above accounts will be kept in United States Dollars (USD).

14.2 Allocation of Losses

Any losses appearing from the profit and loss account adopted by the General Meeting shall be allocated as follows:

- (a) first, to the General Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (b) second, the balance after the allocation pursuant to paragraph (a) above, if any, to the Class 3 MRPS Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (c) third, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) and (b) above, if any, to the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account on a pro rata basis if and to the extent these accounts show a positive amount; and

(d) fourth, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) to (c) above, if any, to the General Profit Account.

14.3 Allocation of Profits

The Shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits shown in the annual accounts of the Company in the following order:

- (a) first, by setting off to the (carried forward) losses, if any;
- (b) second, an amount corresponding to 5% of the profit distributable by law shall be allocated to the Legal Reserve Account, until the aggregate amount allocated to the Legal Reserve Account is equal to 10% of the issued share capital of the Company;
- (c) third, with respect to any financial year and in accordance with Luxembourg law, the amount, if any, of (i) accrued but unpaid MRPS Class 1 Coupon Entitlement and accrued but unpaid MRPS Class 2 Coupon Entitlement that has not been fully allocated to the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account, respectively, due to insufficient profits in any previous financial year and/or (ii) with respect to any financial year, any amount that has been withdrawn from the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account as a result of the allocation of losses to such account, shall be allocated to the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account, respectively. Such allocation should be made on a pro-rata basis between the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account;
- (d) fourth, with respect to any financial year, an amount equal to the MRPS Class 1 Coupon Entitlement and the MRPS Class 2 Coupon Entitlement for such financial year shall be allocated on a pro rata basis to the Class 1 MRPS Profit Account and the Class 2 MRPS Profit Account respectively;
- (e) fifth, with respect to any financial year and in accordance with Luxembourg law, the amount, if any, of (i) accrued but unpaid MRPS Class 3 Coupon Entitlement that has not been fully allocated to the Class 3 MRPS Profit Account due to insufficient profits in any previous financial year and/or (ii) with respect to any financial year, any amount that has been withdrawn from this Class 3 MRPS Profit Account as a result of the allocation of losses to such account, shall be allocated to the Class 3 MRPS Profit Account;
- (f) sixth, with respect to any financial year, an amount equal to the MRPS Class 3 Coupon Entitlement for such financial year shall be allocated to the Class 3 MRPS Profit Account; and
- (g) finally, the part of the profit remaining after the allocations pursuant to paragraph (a) to and including (f) shall be allocated to the General Profit Account.

14.4 Interim dividends

Interim dividends may be declared at any time, subject to the following conditions:

- (a) the Board must draw up interim accounts;
- (b) the interim accounts must show that sufficient profits and other distributable reserves (including share premium) within the sense of the Law are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made after the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves within the meaning of the Law, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve Account and taking into consideration any prior interim dividend distribution made in such financial year;
- (c) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to declare the interim dividends and allow the distribution of such interim dividends (in cash or in kind) as the Board deems appropriate; and
- (d) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

14.5 Distributions

No dividend or interim dividend shall be distributed to the Ordinary Shareholders until (i) any accrued but unpaid MRPS Coupon Entitlement or any amount due under this Article 14 on previous financial years has been paid in accordance with these Articles and (ii) until any MRPS Coupon Entitlement for that running financial year has been paid whether or not such MRPS Coupon Entitlement has accrued as of the time of the proposed distribution to the Ordinary Shareholders.

The annual dividend with respect to a financial year must be declared by a resolution passed at the General Meeting and any distribution to be made to the Shareholders in connection therewith must exclude any interim payment on dividends declared by the Board with respect to the same financial year.

Each Shareholder who is entitled to receive an annual dividend or, as the case may be, an interim dividend may decide that said interim dividend shall accrue and be paid on a later date.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted by one-half of the Shareholders holding three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. In case of dissolution of the Company, the MRPS Shareholders will rank junior to all debts incurred by the Company but will rank senior to the Ordinary Shareholders with respect to the distribution of the liquidation proceeds.

15.3. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in the following manner:

(i) first, if MRPS are still in issue and outstanding, the MRPS holder(s) is(are) entitled to a preferential right of a payment of an amount equal to the amount such MRPS holder(s) would have been entitled to under article 5.10 if the MRPS held by such MRPS holder(s) had been redeemed at the time of the distribution to the shareholders contemplated by this article 15.3; and

(ii) any surplus will be allocated to the holder(s) of Ordinary Shares.

As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder(s) have, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.

VII. General provisions

16.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

VIII. Definitions

17. The following capitalized terms used in these Articles shall have the following meanings:

Articles has the meaning given in article 1.

Business Day means a day (other than a Saturday, a Sunday or public holiday) on which commercial banks are generally open for business in the United States of America, Canada or in Luxembourg.

Company has the meaning given in article 1.

Final Mandatory Redemption Date has the meaning given in article 5.8.

General Profit Account has the meaning given in article 14.1.

Law has the meaning given in article 1.

Legal Reserve Account has the meaning given in article 14.1.

MRPS has the meaning given in article 5.2.

MRPS Class 1 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 1 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 1 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 1 Investment.

MRPS Class 2 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 2 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 2 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 2 Investment.

MRPS Class 3 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 3 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 3 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 3 Investment.

MRPS Coupon Entitlement or Coupon means collectively the MRPS Class 1 Coupon Entitlement; MRPS Class 2 Coupon Entitlement and MRPS Class 3 Coupon Entitlement.

MRPS Class 1 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 1 MRPS.

MRPS Class 2 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 2 MRPS.

MRPS Class 3 Investment means the amount being equal to the investment in shares obtained by the Company upon the issuance of the Class 3 MRPS.

MRPS Investment means collectively the MRPS Class 1 investment; MRPS Class 2 investment and MRPS Class 3 investment.

MRPS Class 1 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 1 MRPS or a MRPS Class 1 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 1 Coupon End Date.

MRPS Class 2 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 2 MRPS or a MRPS Class 2 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 2 Coupon End Date.

MRPS Class 3 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 3 MRPS or a MRPS Class 3 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 3 Coupon End Date.

MRPS Class 1 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 2 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 3 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Profit Account has the meaning given in article 14.1.

MRPS Shareholder(s) has the meaning given in article 5.2.

MRPS Share Premium Reserve Accounts means collectively the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account, the Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account and the Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account.

Ordinary Shareholder(s) has the meaning given in article 5.1.

Ordinary Shares has the meaning given in article 5.1.

Ordinary Shares Premium Reserve Account has the meaning given in article 5.4.

Profit Account means the MRPS Profit Accounts and the General Profit Account.

Shareholders means collectively the MRPS Shareholders and the Ordinary Shareholders.

Shares has the meaning given in article 5.2."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Where of the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seizième jour d'octobre.

Par devant le soussigné, Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Lions Gate Entertainment Corp., une société constituée et organisée selon les lois de la Colombie-Britannique, Canada, dont le siège social est établi au 2200 - 1055 West Hastings Street, Vancouver, Colombie-Britannique, V6E 2 E 9 et immatriculée sous le numéro BC0720538,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante, déclare être l'associé unique («l'Associé Unique») de Entertainment Capital Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée sous la loi du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B180844 (la Société). La Société a été constituée en date du 1^{er} octobre 2013, aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 octobre 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts (les Statuts) non pas été modifiés depuis cette date.

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de reclasser les parts sociales existantes de la Société en parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) et créer trois nouvelles classes de parts sociales dans le capital social de la Société qui seront nommées (i) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 1 (les PSPOR de Classe 1), (ii) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 2 (les PSPOR de Classe 2) et (iii) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 3 (les PSPOR de Classe 3 et avec les PSPOR de Classe 1 et les PSPOR de Classe 2, les PSPOR), les droits et obligations des PSPOR étant détaillés dans les Statuts de la Société tels que modifiés dans le présent acte.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de créer (i) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 1 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 1, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 1 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 1, (ii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 2 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 2, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 2 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 2, (iii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 3 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 3, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 3 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 3, (iv) un compte de prime d'émission relié au Parts Sociales Ordinaires de la Société (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les Parts Sociales Ordinaires, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des Associés Ordinaires au prorata de leur participation dans les Parts Sociales Ordinaires.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de quatre millions cinq cent mille dollars américains (USD 4.500.000,00) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à quatre millions cinq cent vingt mille dollars américains (USD 4.520.000,00) par l'émission de quatre millions cinq cent mille (4.500.000) PSPOR de Classe 1, toutes ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

L'Associé Unique décide d'accepter et enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire à:

quatre millions cinq cent mille (4.500.000) PSPOR de Classe 1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en des créances d'un montant de quatre cent

cinquante millions de dollars américains (450.000.000,00) (l'Apport de Classe 1) que l'Associé Unique détient envers Lions Gate Entertainment Inc., dont le siège social est établi au 2700 Colorado Avenue, Suite 200, Santa Monica, California, 90404.

L'Apport de Classe 1 d'un montant total de quatre cent cinquante million de dollars américains (USD 450.000.000,00) de l'Associé Unique à la Société sera affecté comme suit:

(a) quatre millions cinq cent mille dollars américains (USD 4.500.000,00) au compte de capital social PSPOR de la Société; et

(b) quatre cent quarante-cinq millions cinq cent mille dollars américains (USD 445.500.000,00) au Compte de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1 tel que défini dans les présents Statuts.

L'Associé Unique, agissant par l'intermédiaire de son mandataire a déclaré que l'Apport de Classe 1 apporté à la Société est libre de tout privilège et qu'il n'existe aucun obstacle à sa libre cessibilité à la Société et que des instructions valables ont été données pour entreprendre toutes les notifications, enregistrements et autres formalités nécessaires pour effectuer le transfert valable de l'Apport de Classe 1 à la Société.

La preuve de propriété par l'Associé Unique de l'Apport de Classe 1 a été donnée.

L'Associé Unique, agissant par l'intermédiaire de son mandataire a déclaré que la valeur de l'Apport de Classe 1 a été certifiée par un certificat daté à la date de l'Apport de Classe 1 émis par la gérance de la Société sur la base d'un bilan pro forma de l'Associé Unique du 16 septembre 2013, lequel certificat restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier et reformuler complètement les Statuts, de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

"I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Entertainment Capital Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg- ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires sont désignés comme un Associé Ordinaire et ensemble les Associés Ordinaires.

5.2 Le capital social est également représenté par quatre millions cinq cent mille (4.500.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 1 (les PSPOR de Classe 1), zéro (0) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 2 (les PSPOR de Classe 2), zéro (0) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 3 (les PSPOR de Classe 3 et avec les PSPOR de Classe 1 et les PSPOR de Classe 2, les PSPOR, et avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune toutes sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) des PSPOR de Classe 1, PSPOR de Classe 2 et PSPOR de Classe 3 sont ci-après désignés un Associé PSPOR et ensemble les Associés PSPOR.

5.3 L'entièreté du capital social s'élève ainsi à quatre millions cinq cent vingt mille dollars américains (USD 4.520.000,00).

5.4 En plus du capital social émis, la Société devra maintenir (i) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 1 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 1, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs PSPOR de Classe 1 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 1, (ii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 2 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 2, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 2 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 2, (iii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 3 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 3, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 3 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 3, (iv) un compte de prime d'émission relié au Parts Sociales Ordinaires de la Société (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les Parts Sociales Ordinaires, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des Associés Ordinaires au prorata de leur participation dans les Parts Sociales Ordinaires.

5.5 Conformément à la Loi, la Société peut acquérir ou racheter ses propres Parts Sociales à condition qu'elle dispose de réserves distribuables suffisantes pour ce rachat ou que ledit rachat résulte d'une réduction de capital social de la Société.

5.6 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des Associés, agissant conformément aux dispositions prévues pour la modification des Statuts.

Lorsqu'un Associé PSPOR ou un Associé Ordinaire est également un détenteur d'autres classes de Parts Sociales dans la Société, il compte comme un Associé pour les exigences fixées par la Loi.

5.7 Toutes les PSPOR (et non les Parts Sociales Ordinaires) sont émises sous la forme de parts sociales rachetables et conformément à la Loi, la Société peut acquérir ou racheter ses propres PSPOR à condition qu'elle dispose de réserves distribuables suffisantes pour ce rachat ou que ledit rachat résulte d'une réduction de capital social de la Société. La Société peut racheter ses propres PSPOR conformément aux présents Statuts.

5.8 Dans la limite permise par la Loi, la Société peut à l'initiative du Conseil, racheter ou acquérir et subséquemment annuler, tout (et non une partie) des PSPOR d'une classe spécifique toujours en circulation à cette date au plus tard dix (10) jours après l'émission de ladite classe spécifique de PSPOR (la Date de Rachat Obligatoire Finale).

5.9 Sous réserve du présent article 5 et nonobstant la Date de Rachat Obligatoire Finale, la Société peut, à tout moment, racheter les PSPOR d'une classe spécifique avec envoi d'un préavis écrit d'au moins six (6) jours à chaque Associé PSPOR,

notifiant la date de rachat proposée (qui doit être un Jour Ouvrable) et la contrepartie du rachat y compris les détails de calcul raisonnables conformément aux exigences du présent article 5.

5.10 Le(s) détenteur(s) des PSPOR de Classe 1 et des PSPOR de Classe 2, en contrepartie d'un rachat ou de l'acquisition de ladite classe PSPOR par la Société sous le présent article 5, doit recevoir un montant (en numéraire ou en nature (qui peut être l'émission d'autres parts sociales de la Société)) inférieur (i) au montant initial de la valeur nominale des PSPOR de ladite Classe notamment toute prime d'émission reliée à ladite Classe de PSPOR additionné du Coupon cumulatif à la date de rachat tel que démontré dans le Compte de Profit PSPOR de cette Classe et (ii) la somme de (a) la juste valeur marchande de l'Investissement PSPOR et des intérêts cumulés de ladite Classe à la date de rachat et (b) un pour cent (1%) du montant original de la valeur nominale des PSPOR et prime d'émission au moment de l'émission de ladite Classe de PSPOR.

5.11 Les PSPOR rachetées seront annulées immédiatement après le rachat et par l'assemblée générale extraordinaire des Associés statuant sur ce rachat, le capital social et la prime d'émission représentés par le PSPOR seront réduites en conséquence. Alternativement, les PSPOR peuvent être échangées contre des Parts Sociales Ordinaires et/ou des nouvelles PSPOR.

Art. 6. Indivisibilité et cession des Parts Sociales Ordinaires.

6.1 Les Parts Sociales Ordinaires sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) détenteur par Part Sociale Ordinaire.

6.2 Les Parts Sociales Ordinaires sont librement cessibles entre Associés et par conséquent entre Associés PSPOR et Associés Ordinaires.

Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales Ordinaires sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales Ordinaires (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de Parts Sociales Ordinaires n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour tout ce qui n'est pas prévu ici, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des Parts Sociales Ordinaires est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

Art. 7. Indivisibilité et cession des PSPOR.

7.1. Les PSPOR sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par PSPOR.

7.2. Les PSPOR sont librement cessibles entre Associés, et par conséquent entre Associés PSPOR et Associés Ordinaires.

Lorsque la Société a un Associé unique, les PSPOR sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des PSPOR (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de PSPOR n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour tout ce qui n'est pas prévu ici, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. Un registre des PSPOR est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par le Conseil composé d'au moins deux (2) gérants de classe A (ci-après les Gérants de Classe A) et au moins trois (3) gérants de classe B (ci-après les Gérants de Classe B) nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être Associés.

8.2. Les gérants sont révocables à tout moment, (avec ou sans raison), par une résolution des Associés.

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B sont présents ou représentés. Les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que la décision ne soit valablement adoptée que si elle a été approuvée par au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, à condition que ladite réunion doit être initiée à Luxembourg et le gérant ne peut participer à cette réunion du Canada. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des Associés et résolutions circulaires des Associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Lorsque le nombre des Associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq, les résolutions des Associés sont adoptées à l'assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par voie de résolutions circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les Associés, conformément aux présents Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valides et engagent la Société comme si elles avaient été passées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou les Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter lors des Assemblées Générales ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou lors de la première consultation, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou

par voie de Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux Associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) avril et se termine le trente et un (31) mars de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de pertes et profits, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de son/ses gérant(s) et Associés envers la Société.

13.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de pertes et profits doivent être approuvés lors de l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Généralités

La société maintiendra:

- (a) un compte de réserve légale (le Compte de Réserve Légale);
- (b) un compte de profit PSPOR de Classe 1;
- (c) un compte de profit PSPOR de Classe 2;
- (d) un compte de profit PSPOR de Classe 3 (ensemble les Comptes de Profit PSPOR); et
- (e) un compte de profit général (le Compte de Profit Général). Tous les comptes ci-dessus sont libellés en dollars américains (USD).

14.2 Affectation des Pertes

Toute perte qui apparaît dans le compte de profits et pertes adopté par l'Assemblée Générale sera affectée comme suit:

- (a) premièrement, au Compte de Profit Général si et dans la mesure où ce compte présente un solde positif;
 - (b) deuxièmement, le solde après l'affectation conformément au paragraphe (a) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit PSPOR de Classe 3, si et dans la mesure où ce compte présente un solde positif;
 - (c) troisièmement, le solde après l'affectation conformément aux paragraphes (a) et (b) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 2 au prorata si et dans la mesure où ces comptes présentent un solde positif;
- et
- (d) quatrièmement, le solde après l'affectation conformément aux paragraphes (a) à (c) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit Général.

14.3 Affectation des Bénéfices

Les Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels tel qu'il apparaît dans les comptes annuels de la Société dans l'ordre suivant:

- (a) premièrement, en compensant les pertes (reportés), le cas échéant;
- (b) deuxièmement, un montant correspondant à 5% des bénéfices distribuables selon la loi sera affecté au Compte de Réserve Légale, jusqu'à ce que le montant total affecté au Compte de Réserve Légale atteigne 10% du capital social émis de la Société;
- (c) troisièmement, pour chaque exercice social et conformément à la loi luxembourgeoise, un montant, le cas échéant, (i) du Droit au Coupon PSPOR de Classe 1 couru mais impayé et le Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 couru mais impayé qui n'ont pas été entièrement affectés respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 2 en raison de bénéfices insuffisants lors des exercices sociaux précédents et/ou (ii) pour chaque exercice social, un montant qui a été retiré du Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et du Compte de Profit PSPOR de

Classe 2 en raison de l'affectation des pertes dans ce compte, sera affecté respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 2. Cette affectation sera faite au prorata entre le Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et le Compte de Profit PSPOR de Classe 2.

(d) quatrième, pour chaque exercice social, un montant égal au Droit au Coupon PSPOR de Classe 1 et au Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 pour cet exercice social, sera affecté au prorata respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 2;

(e) cinquième, pour chaque exercice social et conformément à la loi luxembourgeoise, un montant, le cas échéant, (i) du Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 couru mais impayé qui n'a pas été entièrement affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3 en raison de bénéfices insuffisants lors des exercices sociaux précédents et/ou (ii) pour chaque exercice social, un montant qui a été retiré du Compte de Profit PSPOR de Classe 3 en raison de l'affectation des pertes dans ce compte, sera affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3;

(f) sixième, pour chaque exercice social, un montant équivalent au Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 pour ledit exercice social sera affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3; et

(g) enfin, la part des bénéfices restants après les affectations citées au paragraphe (a) jusqu'à (f) inclus sera affecté au Compte de Profit Général.

14.4 Dividendes intérimaires

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(b) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter au Compte de Réserve Légale et en prenant compte d'une distribution de dividendes intérimaires préalable faite au cours de l'exercice social;

(c) la décision de distribuer les dividendes intérimaires (en numéraire ou en nature) doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(d) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution de dividendes intérimaires.

Si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer le remboursement des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excédent à la Société à la demande du Conseil.

14.5 Distributions

Aucun dividende ou dividende intérimaire ne sera versé aux Associés Ordinaires jusqu'à (i) ce que le Droit au Coupon PSPOR couru mais impayé ou tout montant dû au fin du présent article 14 sur les exercices sociaux précédents n'ait été payé conformément aux présents Statuts et (ii) jusqu'à ce que le Droit au Coupon PSPOR pour l'exercice social en cours n'ait été payé même si ou non le Droit au Coupon PSPOR a couru au moment de la distribution proposée aux Associés Ordinaires.

Le dividende annuel d'un exercice social doit être déclaré par une résolution prise par l'Assemblée Générale et une distribution devant être faite aux Associés en relation avec celle-ci doit exclure un paiement intérimaire sur les dividendes déclarés par le Conseil concernant le même exercice social.

Chaque Associé habilité à recevoir un dividende annuel, ou, le cas échéant, un dividende intérimaire peut décider que ledit dividende intérimaire sera accumulé et payé à une date ultérieure.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés, adoptée par la moitié des Associés détenant les trois quarts du capital social. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas nécessairement être Associés, pour accomplir la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 En cas de dissolution de la Société, les Associés PSPOR se classent après les dettes contractées par la Société mais se classent avant les Associés Ordinaires au regard de la distribution du boni de liquidation.

15.3 Le surplus après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés de la manière suivante:

(i) premièrement, si les PSPOR sont toujours émis et en circulation, le(s) détenteur(s) PSPOR a/ont un droit préférentiel sur le paiement d'un montant égal au montant que le(s) détenteur(s) PSPOR aurai(ent) reçu sous l'article 5.10 si les PSPOR détenues par eux ont été rachetées au moment de la distribution aux associés cités dans le présent article 15.3; et

(ii) tout surplus sera affecté au(x) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires.

En conséquence des dispositions précédentes, le(s) détenteur(s) PSPOR ont à l'exception du droit préférentiel mentionné ci-dessus, aucun droit sur le boni de liquidation.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations peuvent être données par tous les moyens décrits ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique à condition qu'elles remplissent toutes les exigences légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Ecrites des Associés, le cas échéant, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les Associés.

VIII. Définitions

17. Les termes définis suivants dans les présents Statuts, auront la signification suivante:

Associés signifie ensemble les Associés PSPOR et les Associés Ordinaires.

Associé(s) Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.1.

Associé(s) PSPOR a la signification donnée à l'article 5.2.

Compte de Profit signifie les Comptes de Profit PSPOR et le Compte de Profit Général.

Compte de Profit Général a la signification donnée à l'article 14.1.

Compte de Profit PSPOR a la signification donnée à l'article 14.1.

Compte de Réserve Légale a la signification donnée à l'article 14.1.

Comptes de Réserve de Prime d'Emission PSPOR signifie collectivement le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1, le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2 et le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3.

Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.4.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3 signifie le 1^{er} avril de chaque année. Date de Rachat Obligatoire Finale a la signification donnée à l'article 5.8.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 1 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 1 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 1 égale à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 1.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 2 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 2 égale à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 2.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 3 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 3 égale à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 3.

Droit au Coupon PSPOR ou Coupon signifie ensemble le Droit au Coupon PSPOR de Classe 1, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 et le Droit au Coupon PSPOR de Classe 3.

Investissement PSPOR de Classe 1 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 1.

Investissement PSPOR de Classe 2 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 2.

Investissement PSPOR de Classe 3 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 3.

Investissement PSPOR signifie ensemble l'Investissement PSPOR de Classe 1, l'Investissement PSPOR de Classe 2 et l'Investissement PSPOR de Classe 3.

Jour Ouvrable signifie un jour (autre qu'un samedi, dimanche ou jour férié) où les banques commerciales sont ouvertes aux Etats-Unis d'Amérique, Canada ou à Luxembourg.

Loi a la signification donnée à l'article 1.

Parts Sociales a la signification donnée à l'article 5.2.

Parts Sociales Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.1.

Période Coupon PSPOR de Classe 1 signifie la période:

(i) Commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 1 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1; et

(ii) S'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1.

Période Coupon PSPOR de Classe 2 signifie la période:

(i) Commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 2 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2; et

(ii) S'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2.

Période Coupon PSPOR de Classe 3 signifie la période:

(i) Commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 3 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3; et

(ii) S'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3.

PSPOR a la signification donnée à l'article 5.2.

Société a la signification donnée à l'article 1.

Statuts a la signification donnée à l'article 1."

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date et année qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13848. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013161914/936.

(130198718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2013.

Compagnie Européenne pour l'Environnement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 49.786.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171399/10.

(130209428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2013.

Isles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 750.000.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 76.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Référence de publication: 2013169702/11.

(130207090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Ivory Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 19.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 139.652.

Les comptes annuels de la société au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013169703/13.

(130206992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Immobilière Angelsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 135.117.

Les comptes annuels rectifiés au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2013169690/12.

(130206719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

ID Contact S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 182.160.

STATUTS

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour de novembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur John Martin BELLITY, directeur, né le 24 juillet 1991 à Paris (France), demeurant à F-75019 Paris, 225 rue de Crimée,

ici représenté par Monsieur Joe HEMES, comptable, né le 22 décembre 1984 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé,

laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes, par la personne comparante, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, le financement et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra plus généralement acquérir et obtenir tous brevets d'invention et de perfectionnement, licences, procédés et marques de fabriques, les exploiter, céder et concéder toutes les licences.

La Société a en outre pour objet l'achat, la vente, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe dont elle pourrait faire partie ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés qui seraient de nature à favoriser son développement. Cette énumération est énonciative et non limitative et doit être interprétée dans son acception la plus large.

La Société pourra effectuer des prestations de services mais uniquement dans le cadre de la gestion de ses participations et/ou de la gestion des opérations de gestion internes du groupe dont elle pourrait faire partie.

Elle pourra conclure toute convention de rationalisation, de collaboration, d'association ou autres avec d'autres entreprises, associations ou sociétés.

D'une façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «ID Contact S.à r.l.».

Art. 5. Le siège de la Société est établi dans la commune de Diekirch.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième mardi du mois de mai de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le comparant pré-qualifié, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire intégralement les cent (100) parts sociales comme suit:

Monsieur John Martin BELLITY, pré-qualifié(e), cent parts sociales	100
Total des parts sociales: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par l'associé unique par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 12.500.-), se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été fournie au notaire instrumentant.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant pré-qualifié, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se considérant comme dûment convoqué, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- 2.- Est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur John Martin BELLITY, directeur, né le 24 juillet 1991 à Paris (France), demeurant à F-75019 Paris, 225 rue de Crimée.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.
- 4.- L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Hemes, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2013. Relation: DIE/2013/14187. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur p.d. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 novembre 2013.

Référence de publication: 2013169704/174.

(130207119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Makai Real Estate Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 159.705.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la société tenue en date du 6 décembre 2013

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013170968/11.

(130208556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Manheim, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 164.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013170958/11.

(130208036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Infinilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 164.230.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire au siège social le 04 décembre 2013:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société, de Monsieur Mike ABREU PAIS, demeurant au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer, au poste d'administrateur de la Société:

- la société Capital OPPORTUNITY S.A. (B 149.718), ayant son siège social au 5, Rue de Bonnevoie; L-1260 Luxembourg, avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires de la Société devant se tenir en 2016.

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Capital OPPORTUNITY S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INFINILUX S.A.

Référence de publication: 2013170864/20.

(130208285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

LeverageSource XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue John Fitzgerald Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.316.

—
Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2012 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 31 juillet 2013, sous la référence L130132774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2013.

Référence de publication: 2013170915/12.

(130208165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

International Toys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 148.290.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013170867/10.

(130208731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

I.C.W., Société Anonyme.

Siège social: L-9516 Wiltz, 30, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 95.242.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Wiltz, le 20/11/2012.

Référence de publication: 2013170862/10.

(130208713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

LBCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.334.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 3 décembre 2013:

- Monsieur Claudio Galeazzi, a démissionné de ses fonctions de Gérant de la Société et avec effet au 2 décembre 2013;
- Monsieur Claudio Zaniboni, a démissionné de ses fonctions de Gérant de la Société et avec effet au 2 décembre 2013; et
- Monsieur Umberto Cervati, a démissionné de ses fonctions de Gérant de la Société et avec effet au 2 décembre 2013;

Dès lors, depuis le 3 décembre 2013, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

- Monsieur Christophe Mathieu,
- Madame Petra Ekas
- Monsieur Gianpaolo Bianchi

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013170930/22.

(130208471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Luxflower SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 24, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 93.798.

—
Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2011 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 07/10/2013 sous la référence L130170574

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013170920/13.

(130207989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Lolly's, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 3, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 160.870.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2013170918/13.

(130208517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

HSBC Portfolios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 147.223.

Les comptes annuels au 31 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HSBC Portfolios

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013170859/12.

(130208042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

IdB Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 98.231.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'actionnaire unique de la société a fait l'objet d'un changement.
A savoir:

- IdB Holdings S.A.: 56, rue Charles Martel

L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 06 décembre 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013170863/16.

(130208243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Paxos Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 110.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171009/10.

(130208653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Paxos Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 110.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171010/10.

(130208654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

PW Economics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6212 Consdorf, 33, rue Hicht.

R.C.S. Luxembourg B 168.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 décembre 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013171059/11.

(130208481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Hena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 162.901.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 août 2013

- La démission de Monsieur Michel van Krimpen de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet rétroactif au 9 septembre 2013.

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 9 septembre 2013

* Monsieur Onno Bouwmeister, né le 26 janvier 1977 à Maarssen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- La démission de Monsieur Peter Kasch de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat

* Monsieur Jonathan Petit, né le 24 avril 1955 à Worcester Park, United Kingdom, avec adresse professionnelle au 33 Cavendish Square, W1G 0PW London, United Kingdom;

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013170848/23.

(130208382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

RE Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.287.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171070/10.

(130208398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Rapego S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 121.157.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013171069/10.

(130208452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Real Estate Business & Investments Consulting Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5969 Itzig, 65, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 40.906.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu ce jour, que La résolution unique a été prise:

- Le siège social est transféré du 53 rue Ernest Beres à L-1232 Howald au 65 rue de la Libération L-5969 Itzig.
Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171072/11.

(130208293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Restaurant le Bohey S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 25, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 94.349.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013171075/10.

(130208318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Green Art S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 62, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.733.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2011 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 22/01/2013 sous la référence L130013379

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013170839/13.

(130207990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Lombardini International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 52.586.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOMBARDINI INTERNATIONAL S.A.

Régis DONATI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013170942/12.

(130208230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Pierres S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 50.619.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIERRES S.A.

Robert REGGIORI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013171045/12.

(130208605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

PWN Publishing Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.365.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/12/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013171060/12.

(130208214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Sandhills East Ltd., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-3670 Kayl, 208, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 167.113.

—
Extrait des résolutions de l'administrateur unique de Sandhills East Ltd. en date du 4 décembre 2013

Il est porté à la connaissance des tiers, qu'avec effet au 4 décembre 2013, l'administrateur unique de Sandhills East Ltd. accepte les démissions de M. Yann Silberreiss et M. Pierre Arnould en tant que représentants permanents de la Succursale.

L'administrateur unique de Sandhills East Ltd. décide de nommer M. Shawn Peed, de résidence au 10360 A Street, Lincoln Nebraska, NE 68510, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau représentant permanent de la Succursale avec effet au 4 décembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Le représentant permanent aura le droit de signer tout document, agir, représenter et engager la succursale dans tout contrats, accords et procédures judiciaires en rapport avec l'exécution et la performance de l'objet de la Succursale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandhills East Ltd., Luxembourg Branch
Un Mandataire

Référence de publication: 2013171091/18.

(130207830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Retail Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.292.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171063/10.

(130208395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Riomont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.539.

—
Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2013.

Référence de publication: 2013171079/10.

(130208276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

PWN Publishing Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 58.365.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/12/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013171061/12.

(130208585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Roses et Fleures Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 79.516.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2013

- les démissions de Mesdames MIQUEL Aline et VAN DEN BERG Cornelia Christina et de Monsieur DOME Eddy de leur mandat d'administrateurs et de la société Belthur Accounting Ltd de son mandat de commissaire aux comptes sont acceptées

- Monsieur Pascal DE GRAEVE, employé privé, né le 18 décembre 1969 à Arlon (B), demeurant au 8, rue du Stade à B-6741 Vance, Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à L- 3912 Esch-sur Alzette, domicilié au 19, rue des Champs, L-3912 Mondercange et Monsieur Fabrice CAURLA, employé privé, né le 04 février 1983 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant au 3, rue Emile Eischen à L-4107 Esch-sur-Alzette sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs, tandis que la société HIFIN S.A., ayant son siège social au 3, Place Dargent à L-1413 Luxembourg, RCS Luxembourg B 49454 est nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale de 2017.

- L'adresse de la société est transférée du L-1840 Luxembourg, 43, Boulevard Joseph II, à la nouvelle adresse suivante: 3, Place Dargent, L-1413 Luxembourg

Certifié sincère et conforme

ROSES ET FLEURES HOLDING S.A.

Référence de publication: 2013171082/22.

(130208032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Ribbon SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 82.280.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171078/9.

(130208075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Rail System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6794 Grevenmacher, 18, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 56.862.

—
Der Jahresabschluss vom 06.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171068/9.

(130208635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

RR Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 6-10, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 35.665.

—
Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171083/9.

(130208375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

S.P.R.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 102.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171090/9.

(130208339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Sit-Net S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 76.338.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171112/9.

(130208298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Soadip Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 94.511.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171113/9.

(130208615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

SPC Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 33.235.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171122/9.

(130208365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

SPS Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8094 Bertrange, 61, rue de Strassen.
R.C.S. Luxembourg B 136.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171124/9.

(130208253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

SRR Properties (Lux) 11 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171126/9.

(130208050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Strateteq International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.
R.C.S. Luxembourg B 44.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171139/9.

(130208346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Trimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, 89F, rue Pafebruch.
R.C.S. Luxembourg B 153.253.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171150/9.

(130208754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Translink Mergers & Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 81.890.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013171158/9.

(130208368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2013.

Hilder S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 166.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013172277/9.

(130210983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Hémisphères Films, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 80.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013172269/9.

(130210942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.

Global-Waste-Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 156.030.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013172259/9.

(130210143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2013.
